

## Les belles surprises des îles-de-la-Madeleine

La Grosse-Île et l'île d'Entrée, toutes deux habitées par des anglophones, pour la plupart descendants de Néo-Écossais et de naufragés irlandais, réservent aux visiteurs de bien agréables découvertes. **A-6**



## LE SPORT

### Wimbledon couronne deux champions allemands

Steffi Graf a triomphé de Martina Navratilova et Boris Becker de Stefan Edberg, donnant à l'Allemagne un premier doublé à Wimbledon. **S-2 et S-3**

### Mark Langston continue de gagner sur la route

Mark Langston a limité les Astros de Houston à cinq coups sûrs et a produit lui-même deux points pour conduire les Expos à une victoire de 6-1. **S-4 et S-5**

## LE MONDE

### Représailles de l'armée israélienne

L'armée israélienne a confirmé hier la destruction de la maison du jeune Arabe qui, jeudi, a fait plonger un autocar dans un profond ravin. **A-14**

## LE CANADA

### La sexualité dans les médias choque plus qu'avant

Un sondage Gallup indique une augmentation des valeurs conservatrices, depuis 10 ans, relativement à l'étalage de la sexualité dans les médias. **A-7**

## LES ARTS

### Un million de spectateurs au 10e Festival de jazz

Le 10e Festival international de jazz de Montréal s'est terminé en beauté hier, avec derrière lui un succès de foule sans précédent. **A-9**

## L'ÉCONOMIE

### Les actionnaires d'Air Canada sont mécontents

Les actionnaires d'Air Canada sont frustrés de constater que les dirigeants de la compagnie profitent de prêts sans intérêts pour acquérir des actions. **B-4**

## L'EDITORIAL

### La tournée des présidents

Gorbatchev rentre chez lui après une petite virée en France et Bush débarque en Pologne. Les chefs des deux grands États qui mènent le monde se livrent à une nécessaire opération charme. **A-12**

## L'INDEX

Local et régional	A-3
Le Québec	A-4 à A-6
Le Canada	A-7
Le Monde	A-13 et A-14
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	B-5 à B-10
Arts	A-8 à A-11
Automobiles	B-1 à B-3
Bandes dessinées	S-15
Bridge	B-8
Décès	B-11
Économie	B-4
Feuilleton	B-7
Éditorial	A-12
Horoscope	B-8
Mots croisés	B-5
Où aller à Québec	A-10
Patron	B-10
Pierre Champagne	A-9

## LA MÉTÉO

Plutôt nuageux avec averses ou orages. Vents modérés. Maximum de 20 à 23. Probabilité de précipitations : 90 %. Demain : ciel variable. **S-16**

# Steinberg écarte Oxdon au profit de Socanav et de la Caisse de dépôt

MONTREAL (PC) — La famille Steinberg a accepté, hier, la proposition présentée conjointement par la compagnie québécoise Socanav et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour l'achat de toutes les actions de cet empire immobilier et alimentaire.

En effet, en début de soirée, hier, les parties en présence ont fait savoir que « Investissements Rockview et la succes-

sion Sam Steinberg ont accordé à Socanav, qui agit de concert avec la CDPQ, une option exclusive d'acheter la totalité des actions ordinaires et des actions de classe A détenues par elles-

dans Steinberg ».

L'accord signé, hier, vient ainsi contrecarrer les plans de la compagnie ontarienne Oxdon qui, la semaine dernière, avait manifesté son intérêt pour Steinberg en déposant une offre d'acquisition qui prévoyait l'achat de l'action ordinaire à \$75 ainsi que l'achat de l'action classe A au coût de \$50. Pour obtenir cette clause d'exclusi-

vité qui leur donne une bonne longueur d'avance sur les éventuels concurrents, Socanav et la Caisse de dépôt et de placement du Québec ont bonifié, comme on s'en doute, l'offre d'Oxdon.

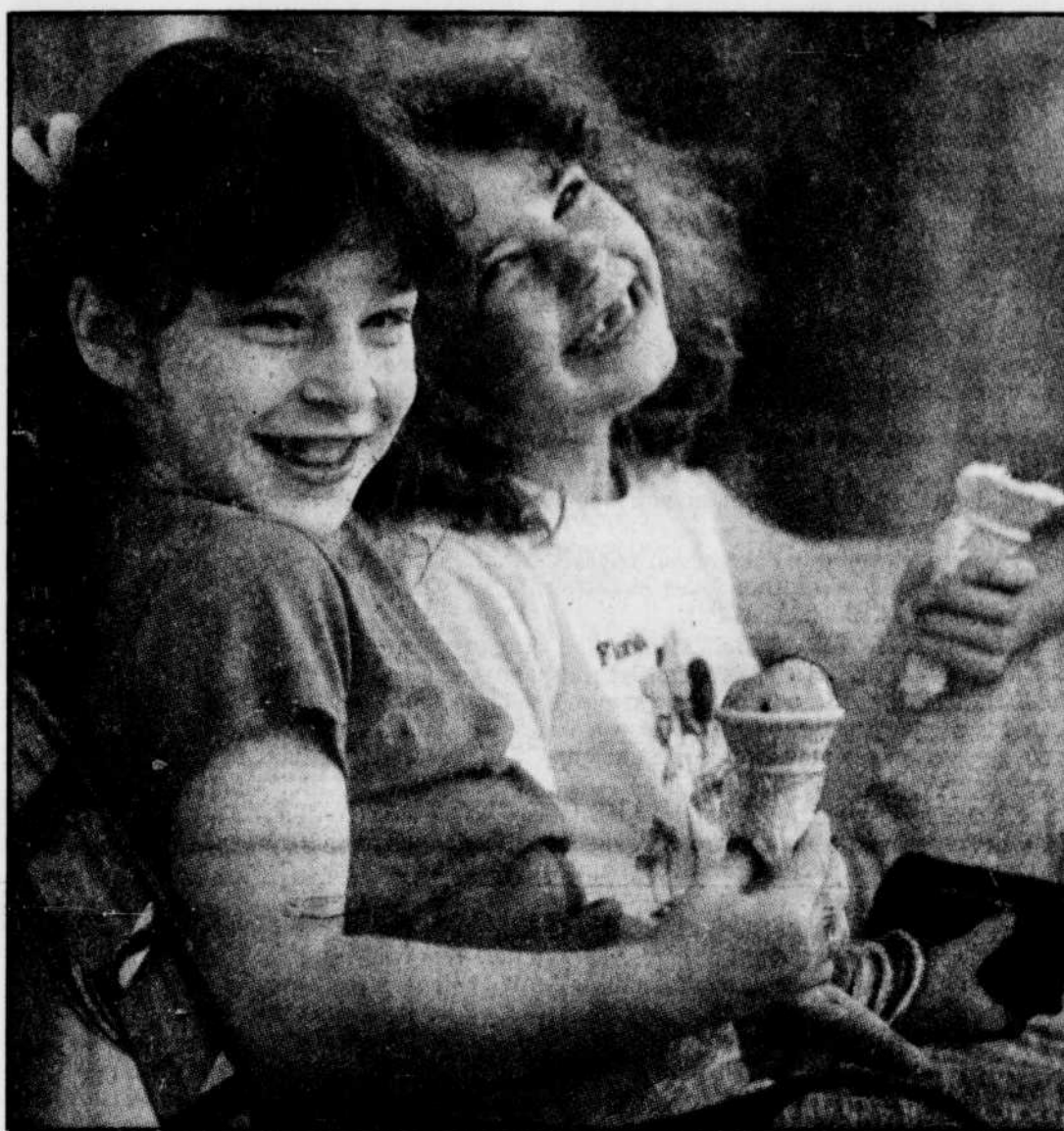
L'offre présentée par le duo québécois se détaille comme suit : pour chaque action ordinaire, la compagnie Socanav, que préside Michel Gaucher, et la Caisse de dépôt et de place-

ment se disent prêtes à offrir \$75 payables au comptant et \$51 payables au comptant l'action de classe A, soit une majoration de \$1 comparativement à l'offre d'Oxdon.

Investissements Rockview et Succession Sam Steinberg détiennent 52 % des actions ordinaires avec droit de vote et 3 %

*Suite A-2, Steinberg...*

## Place aux enfants aux jardins de l'hôtel de ville



Durant le Festival d'été, les jardins de l'hôtel de ville sont réservés aux amuseurs publics, qui font le bonheur des jeunes. C'est là que sont concentrées les journées thématiques pour les enfants. Hier, la journée était consacrée à l'Afrique. Après plusieurs activités de bricolage, la scène a été successivement occupée par le Mouvement Vivaldi, le fantaisiste Daniel Gulko, les jongleurs Jeanginus et Nicolette, ainsi que la troupe L'Escouade de l'instantané. Sur la photo, on peut voir Sarah et Geneviève, qui semblent avoir goûté tout autant leurs glaces que les spectacles.

Tous les détails sur le Festival en page A-8

## Prix Nobel de la paix Campagne en faveur des étudiants chinois

Une maison d'édition française, « La vague à l'âme », de Grenoble, propose d'octroyer le prix Nobel de la paix aux 21 étudiants chinois recherchés par les autorités de leur pays, à la suite des événements du printemps.

LE SOLEIL et PC

Son objectif s'apparente à celui de la communauté chinoise de Montréal. Hier en effet, plusieurs centaines de personnes se sont réunies au parc Sun Yat Sen, dans la métropole, pour soutenir une campagne internationale visant à faire attribuer le prix Nobel de la paix 1990 aux étudiants massacrés dans la capitale chinoise.

Ils ont entendu le témoignage d'une étudiante de Hong Kong qui se trouvait sur la place Tian An Men, le 4 juin, lorsque l'Armée populaire a chargé les manifestants.

« J'étais trop loin pour voir les soldats tirer, mais j'ai entendu beaucoup de coups de feu et j'ai vu beaucoup de gens grièvement blessés, avec du sang sur leur chemise », a raconté Jane Cheng.

En compagnie d'un écrivain de Hong Kong, Long Long Cheung, Jane Cheng fait une tournée des grandes villes nord-américaines pour expliquer ce qui s'est passé à Beijing. Mme Cheng espère contribuer à la création d'un courant international favorable à l'attribution du prix Nobel de la paix 1990 aux étudiants de Beijing.

« Même aux moments criti-



L'éditeur Georges Élisée

ques, les étudiants de la place Tian An Men sont restés pacifiques, a souligné Mme Cheng. L'attribution du prix Nobel permettrait au peuple chinois d'apprendre ce qui s'est vraiment passé et encouragerait les étudiants. »

### Du côté de Grenoble

De leur côté, les Grenoblois ont pris l'initiative d'imprimer 30.000 cartes postales ou on retrouve la liste des 21 noms, surmontée de la phrase « Le silence tue la liberté ». Cette carte

*Suite A-2, Nobel...*

## Le Canada s'amène au Sommet de l'Arche sans faire de vagues

OTTAWA (CP-PC) — Pour la première fois depuis 1986, le Canada fera peu de vagues à l'occasion de la tenue, cette semaine, à Paris, du sommet économique du Groupe des Sept.

Lors des trois sommets précédents, le Canada avait fait sentir sa présence lors des discussions sur deux sujets, la réforme du commerce devant mettre fin aux guerres des subventions en agriculture et l'aide aux pays les plus endettés du monde.

Cette année, la principale question à l'ordre du jour sera l'environnement. Le Canada et les autres membres du Groupe des Sept — le Japon, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la France et l'Italie — s'étaient entendus l'an dernier à Toronto pour faire de cette question le principal thème de leur rencontre de cette année, vendredi, samedi et dimanche.

On s'attend à ce que le communiqué diffusé à la fin du sommet traite en priorité de problèmes allant de la couche d'ozone à la déforestation et les pluies acides.

Le premier ministre Brian Mulroney part pour l'Europe aujourd'hui. C'est son deuxième voyage à l'étranger depuis la réélection de son gouvernement en novembre dernier.

Il s'arrête ce soir à Londres et rencontrera demain la pre-

mière ministre Margaret Thatcher.

Toutes les chances sont que cette fois, la présence canadienne se fera plus discrète cette année à Paris, dont la réunion des Sept se tient dans la foulée des spectaculaires célébrations du bicentenaire de la Révolution française. Toutes les chances sont aussi que le Sommet de l'Arche, tenu au beau milieu de l'été, soit plus que tous les autres sommets précédents une réunion axée sur la forme plutôt que sur le fond.

Le Canada n'aura de toute façon jamais joué un rôle moral à ces sommets. Il ne fait le poids ni politiquement ni économiquement face à ses collègues des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, du Japon, de l'Italie et de la RFA.

Il est au Sommet le seul pays qui n'a pas 50 millions d'habitants. Il est parmi les Sept, la nation dont le Produit intérieur brut est le moins élevé. Sur la scène commerciale internationale, le Canada est un puissant exportateur, mais le fait que la majorité de ses exportations

*Suite A-2, Sommet...*

Autres textes en page A-14



Le général Jaruzelski a accueilli le président Bush à son arrivée en Pologne.

## Des dizaines de milliers de Polonais accueillent le président Bush

VARSOVIE (AFP et NYTNS) — Plusieurs dizaines de milliers de Polonais ont accueilli le président américain George Bush, hier en fin de soirée à Varsovie, malgré l'heure tardive.

Sur les huit kilomètres séparant l'aéroport de la résidence Parkova, où M. Bush devait passer la nuit, les Varsoviens se pressaient par endroits sur trois ou quatre rangs, certains arborant des drapeaux américains ou faisant le « V » de la victoire, célèbre symbole du syndicat Solidarité.

Les spectateurs se penchaient également des balcons au passage du cortège de M.

chantiers navals Lénine de Gdansk.

### Europe réunifiée

Un peu plus tôt, le président Bush, portant pour la première fois au-delà du rideau de fer son ambition d'une l'Europe réunifiée, avait entamé sa visite de deux jours en Pologne en faisant l'éloge des « changements démocratiques » qui s'y déroulent et en encourageant les Polonais à aller plus loin pour assurer la « renaissance » de leur nation.

« Ici, au cœur de l'Europe, le *Suite A-2, Bush...*



# Début tapageur de la « semaine folle » du bicentenaire de 89

PARIS - La « folle semaine » des fêtes du bicentenaire de la Révolution française a débuté sur une note de contestation, place de la Bastille à Paris, avec un grand concert dirigé au nom des idéaux de gauche contre les célébrations officielles agencées par le gouvernement socialiste.

par FRANCIS KOHN  
de l'Agence France Presse

Le lieu symbolique par excellence

de la révolution avait samedi soir un parfum de Woodstock. Des jeunes, pour la plupart, mais aussi des couples venus avec des enfants en bas âge, avaient répondu

à l'appel de plusieurs personnalités de gauche et d'extrême gauche pour protester contre les « fastes » du bicentenaire et surtout l'organisation simultanée du Sommet des Sept.

La place, envahie par la foule, contenait au moins 100.000 spectateurs, selon les observateurs, plus de 200.000 selon les organisateurs.

La gratuité du concert, avec en tête d'affiche le « Zoulu blanc » sud-africain Johnny Clegg et le très populaire chanteur français Renaud, l'un des instigateurs de ce « contre-bicentenaire », n'explique pas à elle toute seule le succès de cette manifestation qui se voulait résolument tiers-mondiste.

Cible principale : les « maîtres du monde » qui, la semaine prochaine à Paris, « vont faire leurs comptes », comme le dénonce sous les applaudissements de la foule, Renaud, arrivé sur scène en costume de « sans-culotte ».

Pour ces contestataires qui, dans l'après-midi de samedi, avaient organisé une manifestation dans les rues de Paris, réunissant selon la police 6.000 personnes, la tenue à cette date de ce sommet des riches représente un affront aux idéaux de la Révolution et au Tiers-Monde.

Autre critique : les cérémonies officielles donnent une image de la révolution « cadavérisée, momifiée », clame sur la scène l'écrivain proche du Parti communiste Gilles Perrault, qui a lancé l'idée de cette journée de protestation.

Il fera vibrer le public en dénonçant la dette des pays pauvres, « le plus grand assassin du monde », et en demandant qu'elle soit « annulée immédiatement et totalement ».

Devant la scène, accolée contre le nouvel Opéra de la Bastille où la semaine prochaine se presseront les quelque 30 chefs d'Etat invités par le président François Mitterrand, s'agitent deux ou trois drapeaux noirs. Mais la foule reste bon enfant, remuant à peine sur la musique du groupe antillais Malavoi ou des guitares électriques de Mano Negra.

« Je suis venu ce soir, mais je n'irai pas aux autres fêtes qui vont coûter une fortune », dit une jeune femme qui vient sans doute de lire le tract distribué aux spectateurs. On y dénonce les 100 millions de francs (environ \$15,5 millions) dépensés pour la grande parade du 14 juillet sur les Champs-Élysées ou encore les 80 millions de francs pour la protection des grands de ce monde lors de leur visite à

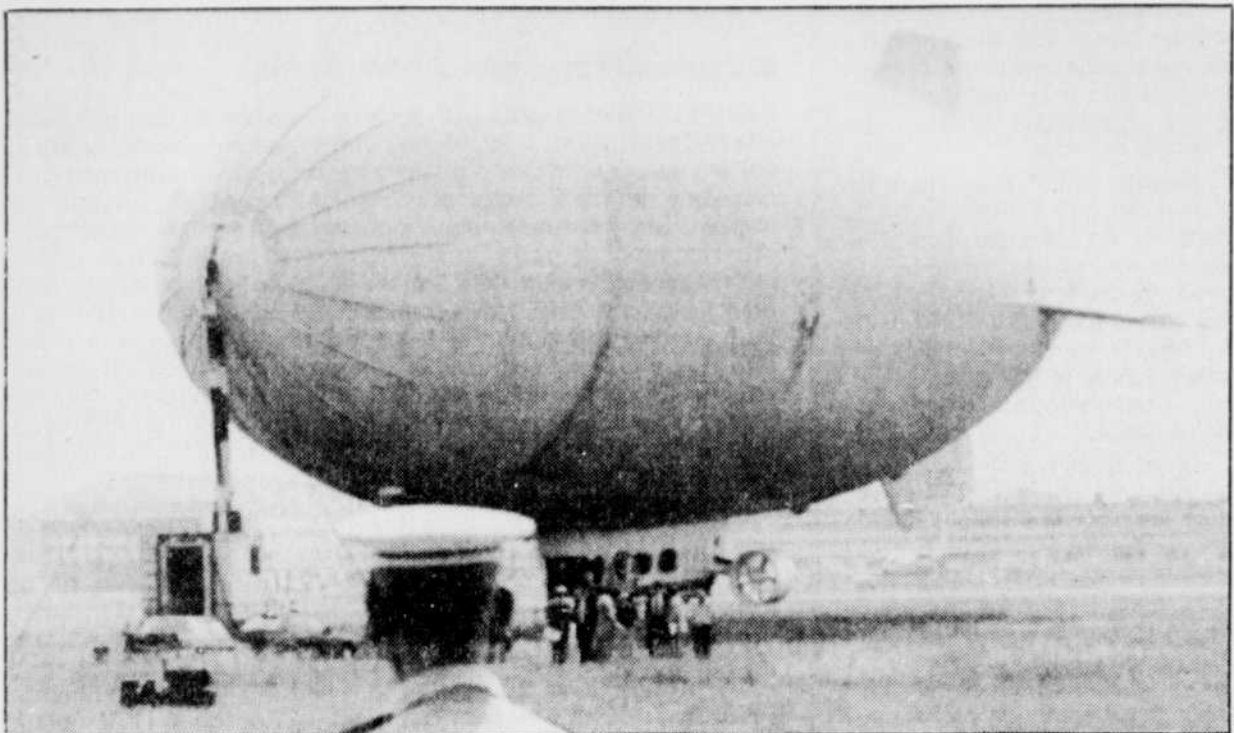
Paris.

Pour cet homme, le front peint d'un bandeau recouvert de caractères chinois (il avoue ne pas savoir si cela veut dire « liberté » ou « trop c'est trop »), ce concert à la Bastille « tout le monde peut en profiter alors que pour les autres cérémonies il faudra payer sa place très chère ».

Au-dessus de la place, un diri-

geable des forces de sécurité passe et repasse, silencieux dans l'air. Sur la place, les marchands de frites et de saucisses grillées, venus eux aussi en grand nombre, font des affaires.

En quittant la scène après son tour de chant, Renaud aura ce dernier mot : « c'est bien de célébrer la révolution, c'est mieux de la faire ».



Tous les moyens sont bons pour assurer le bon ordre à Paris alors que commencent les célébrations du 200e anniversaire de la révolution et qu'approche le Sommet des Sept. Le dirigeable sera en effet utilisé tant pour superviser la circulation automobile que les mesures de sécurité. C'est la première fois qu'un aéronef de cette sorte est utilisé à de telles fins.

## Andreotti est invité à surmonter la 48e crise politique italienne

ROME (AFP) - Le président de la République italienne, M. Francesco Cossiga, a chargé le démocrate-chrétien Giulio Andreotti de former un nouveau gouvernement, a indiqué dimanche à Rome le palais de la présidence.

début de la semaine suivante.

La 48e crise gouvernementale italienne depuis 1946 a débuté le 19 mai avec la démission du chef de gouvernement, également démocrate-chrétien, Ciriaco De Mita. Cette décision était essentiellement motivée par l'hostilité que lui vouent les socialistes, membres de la coalition gouvernementale avec une dizaine de ministres.

Le 13 juin, M. De Mita avait été chargé par le président Cossiga de former un nouveau gouvernement, mais il avait dû renoncer le 6 juillet.

Les rapports entre M. De Mita et le secrétaire du Parti socialiste, Bettino Craxi, se sont en effet détériorés depuis 1987, date à laquelle il avait contraint le leader socialiste à « restituer » la présidence du Conseil à la Démocratie-chrétienne.

M. Andreotti, qui était déjà ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Craxi, s'était en revanche bien entendu avec ce dernier. Il devra tenter de trouver une entente pour reconstituer la coalition sortante constituée de cinq partis : la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste, le Parti

républicain, le Parti libéral et le Parti social-démocrate).

Vieux routier de la politique italienne, Giulio Andreotti est l'un des ses représentants les plus connus sur la scène internationale. Il a pratiquement toujours exercé des fonctions ministérielles depuis 1947, dirigeant notamment le gouvernement de 1972 à 1973 et de 1976 à 1979.

## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

MMP.96066.F le mardi 25 juillet 1989	EDS.91250.A le mardi 1er août 1989	EAP.91244.A le mardi 8 août 1989	FJC.96445.A le mardi 8 août 1989
UNE FOREUSE AU DIAMANT ÉLECTRIQUE ET HYDRAULIQUE	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS	TRAVAUX DE MODIFICATIONS AU BÂTIMENT EXISTANT	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS ET DE CHAMBRES SOUTERRAINES DANS LES VILLES DE CAP-ROUGE ET DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARÈS PROJET : PROMENADE-DES-SOEURS ET JEAN-CHARLES-CANTIN
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 200 000 \$	Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 30 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$
FJC.96445.A le mardi 8 août 1989	GML.90049.A le mardi 8 août 1989	LLR.91023.A le mardi 8 août 1989	MBF.96073.A le mardi 8 août 1989
Région Montmorency Secteur Jacques-Cartier	Région Laurentides	POSE D'UN SECOND TERNE ENTRE LES PYLONES NOS 20 ET 68 DE LA LIGNE À 120 KV KILDARE-LANAUDIÈRE	FOURNITURE ET INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT DE COMMANDE DE DEUX GRUES À PORTIQUES DE 100 TONNES
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS ET DE CHAMBRES SOUTERRAINES DANS LES VILLES DE SAINT-FOY ET DE SAINT-AUGUSTIN PROJET : RANG SAINT-ANGE À LA RUE COPENHAGUE	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS SUR LE BOULEVARD SAINT-MARTIN À LAVAL		
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 100 000 \$	Garantie de soumission : 40 000 \$	Garantie de soumission : 20 000 \$	Garantie de soumission : 20 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC  
GROUPE EXPLOITATION  
Direction Approvisionnement de l'exploitation  
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif  
8181 av. de l'Esplanade  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2P 2R5

Pour renseignements : (514) 383-2500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats, Contrats et Surplus d'actif  
René Cantin, ing.

## ville de SAINTE-FOY

### AVIS PUBLIC

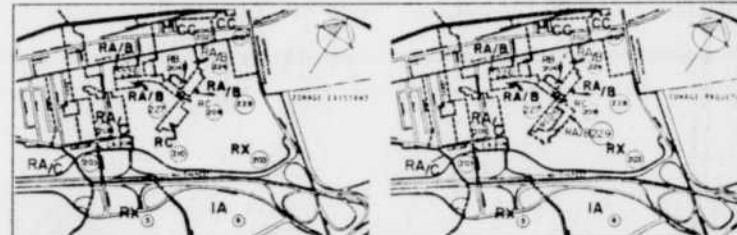
#### AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE 1401 et 190

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUTS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUTS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS, EN DATE DU 3 JUILLET 1989 :

1—DANS LES ZONES RA/B-228, RA/B-224, RC-209, RC-210, CC-202, CC-201, RA/B-227, PB-15, RX-5, RA/C-203, CA-206, RA/C-209, RA/B-225, CC-203 et RA/B-226 CONTIGUES À LA ZONE RX-203 :

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil a adopté, le 3 juillet 1989, le règlement numéro 3031 amendement l'article 4.3 et le chapitre 9 du règlement de zonage numéro 190 dans le but : 1°) de créer la nouvelle zone résidentielle RA/B-229 à même une partie de la zone résidentielle RX-203; 2°) de créer des dispositions particulières à la zone résidentielle RA/B-229 concernant le permis de construire et la hauteur des bâtiments (district # 13 - Champigny).

Les zones RA/B-229 et RX-203 sont délimitées comme suit : au nord, par la rue Ste-Famille, par la rue de Gaudarville et par les lots A.L. 514-129, 513-53, 516-45, 516-46, 516-47, 516-48, 516-49, 516-50, 516-51, 516-52, 517-34, 518-30, 518-29, 519-P et 519-75; à l'est, par les lots A.L. 508, 517-P, 516-P, 514-134, 514-136, par le boulevard Duplessis et par le boulevard Auclair; au sud, par le boulevard Charest, par la rue Louis-Voyer, par les lots 514-133, 514-132, 516-7, 516-8, 516-9, 516-10, 516-11, 516-12, 516-13, 516-14, 516-15, 516-16, 516-17, 516-18, 518-P et 517-P; à l'ouest, par la rue Le Gendre, par les lots A.L. 519, 517-22, 517-23, 517-24, 517-25, 517-26, 517-27, 517-28, 517-29, 517-30, 517-31, 517-32, 517-33, 517-5, 517-6, 517-P, 518 N.S., par la rue Nord, par le lot 523-P, 514-P, 513-52, 513-51, 513-50, 513-49, 513-48, 513-47, 513-46, 513-P, 513-2, 513-14, 513-15, 513-16, 513-17, 513-18, 513-19, 513-20 et 513-21; et selon les plans ci-après :



2—DANS LES ZONES RA/B-33, RA/A-18, CA-15, RB-24, CB-27, RC-30, CC-8, CC-9 et RC-29 CONTIGUES AUX ZONES CB-12 ET PA-21 :

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil a adopté, le 3 juillet 1989, le règlement numéro 3035 amendement les articles 1.5.3 et 3.8.5.9 du règlement de zonage # 1401 dans le but : 1°) d'agrandir la zone commerciale CB-12 à même une partie de la zone publique PA-21; 2°) d'ajouter de nouvelles dispositions particulières à la zone commerciale CB-12 concernant le stationnement et la hauteur des bâtiments (district # 7 - St-Mathieu).

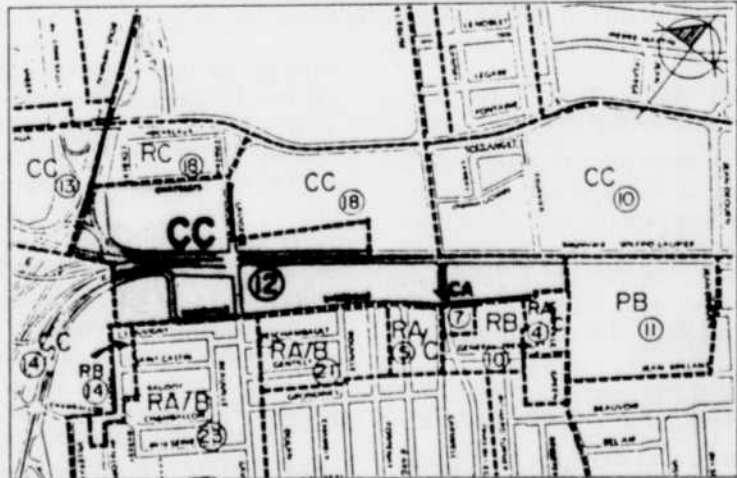
Les zones CB-12 et PA-21 sont délimitées comme suit : au nord, par la rue du Viaduc, par les lots S.F. 216-51-2-1-1 et 214-226, par le chemin des Quatre-Bourgeois; à l'est, par les lots S.F. 216-20, 214-88-2 et par la rue Bar Le Duc; au sud, par la rue Bar Le Duc, par les lots S.F. 216-52-2 et 216-A-13-2; à l'ouest, par la rue Duchesneau et par la rue De Bourgogne; et selon les plans ci-après :



3—DANS LES ZONES CC-13, RC-18, CC-18, CC-10, PB-11, RA/C-4, RC-101, CA-7, RA/C-5, RA/B-21, RA/B-23, RB-14 ET CC-14 CONTIGUES À LA ZONE CC-12 :

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil a adopté, le 3 juillet 1989, le règlement numéro 3036 amendement l'article 3.9.5.7 du règlement de zonage numéro 1401 dans le but d'ajouter des dispositions particulières à la zone commerciale "CC-12" concernant l'usage, la marge de recul, la hauteur du bâtiment et la largeur des accès au terrain. (District # 6 - Laurier).

La zone commerciale CC-12 est délimitée comme suit : au nord, par le boulevard Laurier et par les lots S.F. 288-19, 288-20, 288-21, 288-24-2, 654, 288-22, 288-P, 282-12-P et par la rue des Châtelets; à l'est, par les lots S.F. 288-18, 695-2, 695-1 et par la rue Lavigne; au sud, par la rue Sasseville et par les lots S.F. 303-3-P, 303-3-1, 281-P, 286-25, 286-24, 286-23, 286-22, 286-21, 286-20, 282-4-40, 282-4-39, 282-4-38, 282-4-37, 282-4-41; à l'ouest, par les lots S.F. 383-1-2-1, 383-1-1-1 et par le boulevard Henri-IV; et selon le plan ci-après :



Les personnes ci-dessus visées, s'il s'agit de personnes physiques majeures et citoyens canadiens au 3 juillet 1989, sont habiles à voter sur les règlements 3031, 3035 et 3036 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue à l'article 536 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (c. 57, L.Q.) que lesdits règlements numéros 3031, 3035 et 3036 fassent l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les 5 jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone RX-203 dans le cas du règlement numéro 3031; pour chaque zone contiguë aux zones CB-12 et PA-21 dans le cas du règlement numéro 3035; et pour chaque zone contiguë à la zone CC-12 dans le cas du règlement numéro 3036, par la majorité des personnes habiles à voter de ces zones contiguës lorsqu'elles sont moins de 24, et de 12 lorsqu'elles sont 24 ou plus, ces requêtes pouvant être déposées les 11, 12, 13, 14 et 17 juillet 1989.

Fait à Sainte-Foy, ce 4 juillet 1989

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE  
Me SERGE GYSSON



Défense nationale National Defence

## AVIS AU PUBLIC

### CHAMP DE TIR DU CAMP DE VALCARTIER

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Valcartier.

Le champ de tir se trouve à l'intérieur du camp de Valcartier, et la zone de danger est délimitée comme suit :

La limite est du secteur est une ligne tirée parallèlement à la route 371 (Loretteville à Saint-Gabriel de Valcartier) du côté ouest de ladite route; cette ligne débute à l'endroit, où la rivière Nelson intercepte la route 371 et se continue jusqu'au Lac Ferré; depuis ce point en direction nord-ouest jusqu'à la limite ouest du Monastère Mont Saint-Sacrement, puis en direction nord-est sur une distance de 4,8 km jusqu'à la route parallèle à la rivière Jacques Cartier et du côté ouest de celle-ci; puis en direction nord-ouest jusqu'à 1,6 km passé la pointe extrême ouest du Lac Tantarie. La limite nord de la zone consiste en une ligne droite tirée entre le point extrême nord de la limite est et le Lac de Claire. La limite ouest est une ligne tirée depuis le Lac de Claire jusqu'à un point situé à 1,6 km passé la barrière de l'ouest sise sur la route Lac St-Joseph - Base Valcartier, depuis ce point en direction nord-est jusqu'au Lac du Père puis en direction sud-est jusqu'à la rivière Jacques Cartier. La limite sud de cette zone est une ligne droite tirée en direction est-sud-est du point extrême sud de la limite ouest sur une distance de 4,8 km depuis ce point en direction nord-est jusqu'au sommet du mont connu sous le nom de Brillant puis en direction nord jusqu'au point extrême sud de la limite est.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

**MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS**

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

**Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans cette zone.**

**PAR ORDRE**  
Sous-ministre  
Ministère de la Défense nationale.

OTTAWA, CANADA  
17830-77

